

FOIRE EUROPEENNE DE STRASBOURG

- Samedi 6 septembre 2008 -

Discours de

M. Guy-Dominique KENNEL

Président du Conseil Général

Au nom de tous mes collègues de l'Assemblée Départementale, je suis très heureux de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à la traditionnelle Journée du Conseil Général dans le cadre de la Foire Européenne de Strasbourg.

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à mon invitation pour une manifestation qui constitue un moment privilégié pour évoquer les actions et les projets de notre collectivité.

Je voudrais tout d'abord exprimer tous mes remerciements à Monsieur Alain WEBER, Président de Strasbourg Evénements pour son propos d'accueil.

Je tiens également à saluer Monsieur Jean-Marc REBIERE, Préfet de Région et Préfet du Bas-Rhin, et lui exprimer toute ma gratitude pour l'attention qu'il porte aux préoccupations et aux attentes des élus.

Je voudrais ce matin, dans un premier temps, vous présenter le nouveau visage du Conseil Général. Car il a changé ! Au fil des transferts de compétences et des nouvelles charges, avec un souci constant de se rapprocher toujours plus de ses interlocuteurs, le Conseil Général du Bas-Rhin est devenu une collectivité majeure, 1^{ère} force régionale de proximité. Il est aujourd'hui plus dynamique que jamais et entièrement mobilisé pour répondre aux besoins de tous les Bas-rhinois.

Je vous détaillerai, dans un deuxième temps, successivement les grandes priorités de mon mandat, qui porteront sur l'habitat et logement, les transports et les infrastructures, le développement durable, la jeunesse, l'insertion, les personnes âgées et handicapées, notre politique de proximité avec les territoires et les évolutions institutionnelles de notre région.

Mesdames et Messieurs,

Depuis le début de la décentralisation en 1982 et l'avènement du Conseil Général comme collectivité à part entière, avec un exécutif propre, les champs de compétence du Conseil Général ont considérablement évolué.

Du fait de sa proximité avec les acteurs de terrain, notamment les communes et les groupements de communes, et de la volonté de notre Assemblée de poursuivre les indispensables mutations de notre Département, le Conseil Général est devenu, sous l'impulsion de Philippe RICHERT, mon prédécesseur, un acteur incontournable au cœur de la vie des Bas-rhinois.

Depuis 1998, les champs d'actions du Conseil Général, n'ont cessé de s'accroître au fil des lois de décentralisation. En 10 ans, son budget a été multiplié par deux et le nombre de ses agents a lui aussi doublé ! Avec 1,2 milliards d'Euros de budget et 3600 agents, il est aujourd'hui la première collectivité alsacienne et le cinquième plus gros employeur d'Alsace !

Le film qui vient d'être diffusé et qui présente, sans être exhaustif, nos principales compétences en est une belle preuve : nous sommes au cœur de la vie de nos concitoyens et nous intervenons quotidiennement pour tous les Bas-rhinois comme chef de file de nombreuses actions publiques.

Nous sommes naturellement très heureux et très fiers de contribuer au bien-être des Bas-rhinois et nous le faisons avec enthousiasme et détermination et je pense pouvoir affirmer sans fausse modestie que nous y parvenons plutôt bien dans l'ensemble.

Durant les dernières années, nous avons assumé ces nouvelles responsabilités en adaptant notre mode de fonctionnement.

Avec la démarche « Hommes et Territoires », nous avons revu nos politiques et nos méthodes d'intervention, nous nous sommes résolument ancrés au cœur des territoires avec les Maisons du Conseil Général, nos services territorialisés et notre gestion de proximité.

Mais aujourd'hui, force est de constater que l'accroissement constant de nos missions et notre volonté de les assumer pleinement restreignent substantiellement nos marges de manœuvres financières.

En effet, si l'Etat a été très prompt à reconnaître notre capacité à prendre en charge de nouvelles compétences, il a en revanche été beaucoup moins empressé de compenser par des dotations équitables des pans entiers des politiques qu'il nous a cédées. Ainsi, pour y faire face, le Conseil Général doit ponctionner chaque année environ 120 millions d'euros sur ses moyens propres. Et, si nous devons répercuter ces dépenses supplémentaires sur les impôts de nos concitoyens, il nous faudrait les augmenter de 48 points de fiscalité !

Nous sommes de surcroît tout à fait convaincus que les ménages bas-rhinois ne peuvent pas supporter une hausse massive de la fiscalité au risque de pénaliser encore plus leur capacité de pouvoir d'achat.

Néanmoins, et en dépit de ce dilemme budgétaire, nous avons une réelle volonté d'amplifier nos actions.

Face aux évolutions de la société et aux défis qui nous attendent, nous avons le devoir d'apporter des réponses pertinentes et adaptées à nos concitoyens. Il nous faut innover dans nos politiques, être moteur et

modèle dans nos choix, mutualiser nos moyens avec nos partenaires lorsque cela est possible et bâtir avec eux des synergies.

Dans un contexte économique fragile, certaines grandes entreprises de la région se retrouvent fragilisées. Je pense entre autres à Général Motors et à ses salariés. L'évolution de ces dossiers me préoccupe tout particulièrement. Aussi ai-je demandé à l'ADIRA, qui est le bras économique du Département, et présidée par mon collègue Francis GRIGNON, de suivre ces dossiers avec une attention décuplée. Je crois qu'il convient aujourd'hui de laisser d'abord à des professionnels le soin de trouver, dans la sérénité, les solutions que nous pourrons ensuite porter collectivement.

Face à cette évolution de la situation économique, je souhaite cependant garder un esprit résolument positif. Relevons notamment que l'emploi semble résister mieux qu'il y a dix ans avec un taux de chômage de 5,9% dans le Bas-Rhin, contre 8,3% au niveau national.

Je souhaite aussi que le Conseil général continue d'être offensif et joue pleinement le rôle qui doit être le sien en soutenant l'économie locale et en veillant à la préservation des emplois.

Le temps est à l'action, et nous devons tous nous mobiliser.

Nos aides à la création de zones d'activités, à la recherche, et notre soutien aux entreprises à travers nos structures telles l'ADIRA vont dans ce sens. De même que les Conventions signées avec les Chambres consulaires qui ont pour objectif d'agir autour de priorités partagées dans les domaines de l'aménagement du territoire, des transports et de la logistique, de l'aide aux entreprises ou du développement de l'aéroport de Strasbourg Entzheim.

Parce que l'accès aux nouvelles technologies est une condition indispensable au développement des entreprises, le Conseil Général a par ailleurs choisi de développer le WIMAX afin de résorber les zones blanches dans le département et de rendre éligibles à Internet haut débit 92% des abonnés aujourd'hui non desservis.

Et c'est dans le même esprit que j'entends conforter nos aides à l'université ainsi qu'à la recherche et à l'innovation, domaines dans lesquels nombre de secteurs ont déjà été investis avec succès par les universités et les entreprises locales.

Au-delà de ces actions ciblées en faveur de l'économie locale, je tiens également à ce que le Département reste un investisseur direct de premier plan.

Face à une situation économique délicate, le premier réflexe est souvent de réduire l'investissement en pensant faire des économies.

Ce serait à mon sens la pire chose à faire.

La commande publique émanant des collectivités représente environ 30 % des commandes si l'on prend les travaux publics dans leur globalité. La diminuer serait mettre encore davantage en difficulté les entreprises d'un secteur qui va être confronté dans les temps à venir à une période de ralentissement.

Le Conseil général est l'un des principaux investisseurs bas-rhinois, il compte bien le rester et ses réalisations propres sont visibles sur l'ensemble du territoire : routes départementales et nationales, centres d'action sociale, collèges, bâtiments administratifs ou encore

équipements culturels comme les Archives, la Bibliothèque départementale, le Vaisseau ou le Mémorial,...

En 2008, le montant total de ses investissements se monte à 415 Millions d'Euros, directement injectés dans l'économie alsacienne ! A eux seuls, ses investissements propres, c'est-à-dire les chantiers dont il est maître d'ouvrage, représentent 200 Millions d'Euros cette année.

Ceci permet de créer et pérenniser des milliers d'emplois dans nos entreprises et nos communes.

J'ai proposé à notre assemblée, dès mon élection à la présidence, d'augmenter ses investissements propres de 10 % sur les trois ans à venir, afin de poursuivre l'équipement et la modernisation du Bas-Rhin mais aussi de soutenir la croissance et l'emploi.

A cela, s'ajoutent notre contribution au financement des grandes infrastructures aux côtés de l'Etat, de la Région, ou de la CUS, comme le TGV Est Européen ou encore l'Université et la recherche.

Tous ces efforts, il n'est pas question de les réduire. Bien au contraire.

Parmi les investissements à venir, figurent en premier lieu les projets en matière de transport et de routes, qui représentent plus de 70 % de notre budget d'investissement.

Investir dans les équipements routiers pourrait sembler à contre-courant d'une évolution qui se fait jour en faveur des modes de transport dits « alternatifs ».

Mais, les pratiques ne changeront pas du jour au lendemain, et la route conservera une place essentielle pour les déplacements.

Par ailleurs, le problème structurel est là. Il est ancien : il reste l'un ou l'autre maillon manquant, ce qui génère des goulots d'étranglement et les perturbations de trafic qui en découlent. Il manque surtout un axe autoroutier permettant de relier le Sud et le Nord du département sans passer par Strasbourg.

Cette situation contribue à la détérioration des conditions de vie de nos concitoyens, mais aussi à l'accroissement de la pollution ; elle est également un véritable handicap pour le développement économique.

Vous avez bien compris que je veux parler du Grand Contournement Ouest.

Je suis en effet déterminé, tout comme mon prédécesseur, à voir ce projet aboutir au plus tôt. Je l'ai déjà fait savoir au Premier Ministre, au Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO, ainsi qu'au Maire de Strasbourg et au Président de la CUS.

Dans le même temps, nous réclamons depuis trop longtemps la mise en œuvre à brève échéance du projet de taxe poids lourds. La date de 2010 reste toujours l'objectif affiché par le Gouvernement pour notre région alors que nous sommes les premiers à avoir introduit cette demande. Nous avons besoin d'expérimenter cette mesure dans les meilleurs délais, afin de rééquilibrer avec nos voisins allemands, la contrainte d'un transit de 15 000 camions par jour.

Enfin, d'autres projets structurants restent à mener à terme : ainsi, après l'ouverture de la déviation de Molsheim en juin dernier, les travaux de la déviation de Marlenheim devraient être achevés en 2009. De même que les travaux de la déviation de Soufflenheim. Plusieurs autres projets de renforcement de certains axes sont prévus dès cet automne, notamment sur la RD 28 entre Soultz sous Forêts et Seltz.

Il n'est cependant pas question de promouvoir le « tout voiture ». Cette politique d'investissement s'inscrit dans une politique globale des déplacements, qui vise à développer parallèlement les solutions alternatives à la voiture.

Dans cet esprit, le Conseil Général travaille avec la CUS et la Région à la mise en place d'une plateforme de covoiturage, et maintient ses efforts en vue de la création d'un transport en site propre et à haut niveau de service sur la RD 1004 (et ancienne RN4) entre Strasbourg et Wasselonne à l'horizon 2013. Inscrit au Contrat de projets, il est une priorité de notre Département : dans le souci de désengorger un axe routier encombré, mais aussi dans un souci d'aménagement du territoire.

Et je me félicite d'avoir entendu notre collègue Roland RIES affirmer jeudi, lors de l'inauguration de la Foire, sa volonté d'adopter ce concept de bus à haut niveau de services comme alternative à de nouvelles lignes de tram pour desservir certains quartiers de Strasbourg.

En attendant cette nouvelle génération de transport, nous avons procédé à une restructuration des lignes de transport interurbain Réseau 67, qui

est entrée en vigueur ce mois-ci. Au total, le nombre de lignes devrait passer de 47 aujourd'hui à 61 en 2013.

(A ce propos, j'ai bien noté les différentes interpellations dont le Conseil général a été l'objet de la part de certains de mes collègues maires, et je veux les assurer que je veillerai à ce qu'une réponse appropriée soit apportée rapidement à leurs demandes, et aux besoins des usagers, et notamment des élèves).

Mesdames, Messieurs,

Avec le même souci de privilégier les transports alternatifs, mais aussi de renforcer le développement économique de notre région, le Conseil Général est l'un des principaux financeurs, aux côtés de la Ville et de la Région, de la ligne TGV Est. Son arrivée en gare de Strasbourg il y a un peu plus d'un an, après 20 ans d'attente, est un véritable succès, et le taux de fréquentation, largement supérieur à toutes les estimations, contredit sèchement les prévisions des analystes.

Les bénéfices sont records pour la SNCF, et les effets sont déjà indéniables sur l'économie alsacienne dans son ensemble. Mais nous n'oublions pas qu'il reste toujours à réaliser l'autre moitié du projet initial qui portera le trajet à 1h 50.

L'Etat s'est engagé à ce que les travaux soient réalisés d'ici 2014. Pour cela, il convient que le plan de financement soit élaboré au plus tôt.

Je souhaite en avoir rapidement la confirmation. Pour ma part, je compte bien demander des assurances au Premier Ministre sur ce point, et sensibiliser mes collègues Présidents des Conseils généraux situés sur la ligne à l'enjeu de cette deuxième phase.

Et je redis ici, dans la continuité de ce qui fut la position de mon prédécesseur Philippe RICHERT, que le Conseil général saura dégager sur son budget les moyens pour participer à hauteur de sa quote-part à cet important projet, en application des clefs de répartition qui ont prévalu lors de la première phase. De la même manière il continuera de soutenir le projet de TGV Rhin-Rhône.

A côté des infrastructures de transport, le Conseil général est aussi un acteur majeur sur le plan du logement et de l'habitat.

Vous me permettrez donc d'insister ici sur ce volet qui me semble fondamental et que j'ai inscrit parmi les priorités de mon mandat.

A la croisée des questions sociales, économiques, environnementales et d'aménagement du territoire, le logement est aujourd'hui un enjeu crucial de notre société.

Social, parce que la crise du logement touche en premier lieu les ménages les plus modestes, parce que cette charge incontournable pèse de façon de plus en plus lourde dans leur budget. Mais aussi parce que l'évolution de notre société, et notamment la multiplication des familles monoparentales et le maintien à domicile de plus en plus tardif de nos aînés amplifie de façon considérable les besoins.

On estime à 30 % l'augmentation du nombre de ménages d'ici 2030 dans le Bas-Rhin, ce qui nécessitera la construction d'ici là, de 5 à 6 000 logements par an. Maintenir, voire accentuer des efforts dans ce sens est aujourd'hui plus que nécessaire.

Le logement est aussi un enjeu foncier et environnemental, dans une région qui est à la fois la plus petite de France et la plus dense en population avec l'Île de France : son dynamisme démographique et une recherche de qualité de vie qui a privilégié pendant des années la maison individuelle, ont en effet favorisé l'étalement urbain, au détriment des terres agricoles et des réserves naturelles.

Ses missions dans le domaine social ont permis au Conseil Général de prendre très tôt conscience de ces enjeux. Aussi s'implique-t-il depuis longtemps déjà en faveur du logement aidé, en soutenant les projets des bailleurs et des communes, mais aussi au travers de ses propres bailleurs sociaux qui gèrent 15 000 logements dans le Bas-Rhin : l'OPUS 67, la SIBAR et la Strasbourgeoise Habitat, aujourd'hui rapprochés au sein du Groupement d'Intérêt Economique VIABITAT 67.

Le Département mène aujourd'hui une politique offensive de l'habitat, au service d'un aménagement équilibré du territoire : **avec un budget de 28 Millions d'Euros et 882 logements aidés hors CUS, il a d'ores et déjà dépassé l'objectif de 800 que lui avait fixé le Comité régional de l'habitat !**

Et il compte bien continuer sur cette lancée. En 2006, les Conseils généraux se sont vus confiés la responsabilité d'élaborer un Plan Départemental de l'Habitat (PDH), en liaison avec l'Etat, les communes et intercommunalités. L'objectif étant d'identifier les déséquilibres et inégalités territoriales, de susciter une cohérence entre les politiques menées et de créer une véritable dynamique autour de cet enjeu social majeur.

Le Conseil général veut mettre l'accent sur ce dernier point : la création d'une dynamique commune.

C'est pourquoi dès la rentrée et jusqu'à la fin de l'année, se tiendront 8 réunions territoriales et 3 réunions thématiques où seront conviés les élus du secteur, les bailleurs, les aménageurs, les constructeurs et les associations de locataires, en vue de réfléchir ensemble aux besoins de notre territoire et de nos concitoyens, d'identifier des solutions concrètes et des priorités, et de créer des dispositifs incitatifs pour les porteurs de projet.

Cette démarche qui s'engage permettra en outre aux communes de mieux prendre en compte les besoins en logements dans leurs documents d'urbanisme.

Il s'agit de trouver un juste équilibre entre le développement économique et social de tous les territoires et la préservation de nos ressources.

C'est là la définition même du développement durable.

Nous sommes aujourd'hui plus particulièrement face à deux enjeux préoccupants, à la fois environnementaux et économiques : à savoir l'énergie et les déchets.

L'énergie est un dossier qui fait l'actualité depuis des mois, du fait de la flambée du prix du pétrole et du gaz. Nous avons donc décidé de montrer l'exemple avec une vaste campagne d'économie d'énergie dans nos propres bâtiments. Cela relève de la bonne gestion de l'argent public mais aussi de l'intérêt général.

Dans ce domaine, nous avons adopté, avec nos collègues haut-rhinois, un plan d'actions ambitieux qui a valeur d'exemple pour toutes les collectivités mais également pour nos concitoyens.

Et en premier lieu, nous nous sommes donné comme objectif commun de diminuer de 20 % la facture énergétique sur l'ensemble de nos bâtiments d'ici 2015. Pour le Conseil général du Bas-Rhin, cela représenterait une économie d'1 M€ par an par rapport à 2008, à prix d'énergie constant. Je tiens par ailleurs à souligner l'action envers les collèges auxquels nous proposons de mobiliser les élèves à travers un système d'intéressement aux économies réalisées.

Autre question d'actualité : les déchets.

Depuis la loi de 2004, les Départements sont chargés d'élaborer un Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire d'établir un inventaire de la production et du traitement des déchets industriels banals et ménagers, ainsi que des installations nécessaires.

Le Plan Départemental pour la période 2010-2020 sera élaboré en concertation avec tous les acteurs concernés et il proposera, outre une photographie de la situation actuelle, toute une série de mesures visant à réduire la production de déchets et à améliorer toujours et encore le tri et la valorisation.

Nous n'avons en revanche, je tiens à le rappeler et à le souligner, ni la responsabilité ni les moyens quant à sa mise en œuvre qui, elle, relève des communes et de leurs groupements. Le Conseil général ne peut rien sans leur coopération, ni sans une réelle prise de conscience des ménages et des industriels.

Il faut en effet être conscient que chaque Bas-rhinois produit chaque année 540 kilos de déchets ! Grâce à nos efforts collectifs, 90 % d'entre eux sont aujourd'hui valorisés.

Mais il reste d'importants efforts à faire pour réduire la masse des 10 % restants. Voilà encore un objectif autour duquel nous devons mobiliser tous nos efforts.

Vous pouvez le constater, le Conseil Général du Bas-Rhin est actif. Il s'engage résolument pour faire bouger notre Département et y améliorer la qualité de vie.

Mais tout en cherchant à leur donner un cadre de vie agréable, nous avons également comme mission de favoriser l'épanouissement des Bas-rhinois

Chaque année, le Conseil Général du Bas-Rhin consacre près de 115 millions d'Euros pour que les Bas-rhinois, quel que soit leur âge, leur lieu de résidence ou leurs attentes se sentent bien dans notre département.

Une grande partie de ces moyens est consacrée aux plus jeunes car j'ai décidé de faire de la jeunesse une vraie priorité. Comme le souligne l'excellent rapport du CESA d'octobre 2007 sur la jeunesse alsacienne, je cite : *« Les jeunes sont, sans doute plus que n'importe quelle autre génération, acteurs des transformations à venir et susceptibles d'apporter une contribution essentielle et positive au fonctionnement social. Leur reconnaître dès aujourd'hui une place, une vraie place à la hauteur de l'enjeu démocratique, est une priorité »*.

Cela passe notamment par les collèges, car il est primordial de donner à nos jeunes la possibilité d'étudier dans des conditions optimales et de préparer au mieux leur avenir professionnel. Nous avons ouvert cette semaine le très écologique 90^{ème} collège bas-rhinois, à Heiligenstein. En 26 ans de décentralisation, le Conseil Général du Bas-Rhin a ainsi construit 16 nouveaux établissements, et en a restructuré ou agrandi 25.

Mais notre priorité ne se limite pas à l'aménagement des collèges et j'ai pris l'initiative de créer une nouvelle **commission transversale appelée à gérer l'ensemble des politiques liées à la jeunesse**. Elle facilitera l'adaptation de nos modes d'intervention et permettra d'améliorer les réponses à apporter. Et elle aura notamment en charge les «Projets Territoriaux de la Jeunesse » signés avec les territoires.

Les premiers travaux de cette commission ont permis d'identifier plusieurs initiatives phares à destination des 15-25 ans qui faciliteront leur insertion dans la vie d'adulte.

Je vais donc proposer prochainement de renforcer notre politique d'accompagnement scolaire par l'accès aux cours via internet voire par une aide à l'équipement informatique des familles. Nous favoriserons également la mobilité des jeunes à travers une accessibilité facilitée au Réseau 67 pour les jeunes chômeurs. Des aides aux permis de conduire ainsi qu'à la formation à la sécurité routière seront proposées en lien avec les communes. La création d'un site internet du Conseil Général dédié à la jeunesse permettra de disposer d'un véritable portail ouvert vers tous les renseignements qui lui seront utiles. Par ailleurs, les projets des jeunes sur le territoire seront valorisés à travers l'organisation de

manifestations qui leur permettront de se faire connaître et d'être récompensés.

Notre priorité à la jeunesse n'est pas un simple affichage, ce sont des actions tangibles de formation citoyenne qui vont progressivement se mettre en œuvre avec des résultats concrets que chaque jeune bas-rhinois et chaque famille pourra apprécier.

L'épanouissement des jeunes passe aussi **par une bonne connaissance de notre histoire et de nos racines**. Vous connaissez tous l'attachement légitime des alsaciens à leur patrimoine, si riche, et à leur histoire, si tourmentée.

Malheureusement, les Bas-rhinois intéressés par leur passé devront à cet égard patienter encore quelques mois pour arpenter nos nouvelles Archives Départementales. En raison d'aléas ayant affecté le bon déroulement du chantier, l'ouverture a été reportée de quelques mois.

Par ailleurs, heureux propriétaire du Haut-Koenigsbourg et initiateur du Mémorial d'Alsace-Moselle, nous continuerons de nous appuyer sur ces deux pôles majeurs pour contribuer au rayonnement culturel et économique primordial pour tout le Bas-Rhin !

Si nos actions en faveur de l'épanouissement des Bas-rhinois, de l'amélioration de leur cadre de vie ont pris beaucoup d'ampleur durant les dernières années, pour autant, nous demeurons extrêmement mobilisés pour les plus fragiles de nos habitants et nous assumons pleinement nos compétences dans le domaine de l'aide à la personne, généralement classées sous le vocable réducteur d'aide sociale.

Avec plus de 402 millions d'Euros engagés, concentrant plus de 50 % des sommes qui sont affectées à l'ensemble des Bas-Rhinois, ces politiques obligatoires sont une priorité du Département mais elles sont aussi un champ constant d'expérimentation pour faire évoluer une action plutôt « distributrice » de crédits vers une action de mieux en mieux adaptée à des besoins de plus en plus diversifiés.

Nous sommes fiers d'affirmer que nos politiques en matière sociale sont ambitieuses et exemplaires.

Ainsi, s'agissant de notre aide aux personnes en insertion et bénéficiant du RMI, citée en exemple dans le cadre du récent Grenelle de l'Insertion, nous avons résolument tourné notre politique vers le retour à l'emploi.

Naturellement, nous continuons d'accompagner les 14 000 allocataires du RMI et je me réjouis que leur nombre continue de baisser sensiblement depuis plus d'un an (*-7.38% en 2007, et -0.34% depuis janvier*). Mais notre plan départemental d'insertion rénove profondément les modalités d'insertion des bénéficiaires du RMI en privilégiant l'accompagnement personnalisé.

Ce suivi doit prendre en compte les besoins précis des employeurs et se poursuivre ensuite au sein même de l'entreprise par le biais d'un tutorat. C'est ce que nous avons organisé avec nos propres équipes. Dans le Bas-Rhin, près de 1 400 entreprises ont recruté un ou plusieurs bénéficiaires du RMI par ce biais et je les en remercie très vivement.

A ce jour, cette mobilisation a permis à près de 1 900 bénéficiaires du RMI de retrouver un emploi.

C'est avec le même esprit novateur que nous sommes favorables à la mise en œuvre du RSA, avec une réserve de taille cependant relative à la garantie de la compensation financière accordée par l'Etat et à

l'assurance que le Conseil Général n'aura pas à jouer un rôle qui ne peut être le sien dans le marché du travail à temps partiel. Car si l'Etat a aujourd'hui assuré sa part de 1,5 milliards d'Euros de financement en instaurant une nouvelle taxe sur le patrimoine, la part des Conseils Généraux qui est estimée, elle, à 11,5 milliards d'Euros mérite d'être encore assurée et elle ne saurait l'être au détriment du contribuable local !

Par ailleurs, toujours dans le cadre de ses compétences obligatoires, le Conseil Général du Bas-Rhin sera amené à redéfinir un schéma départemental en faveur des personnes handicapées. Nous avons engagé une démarche de grande ampleur avec tous les partenaires concernés afin de l'élaborer pour la fin 2009. L'insertion professionnelle de ce public y sera abordée dans le même esprit que pour les bénéficiaires du RMI.

Une bonne politique ne se contente pas de répondre aux besoins. Il est en effet de notre devoir de les anticiper et d'avoir **une réelle vision prospective** de ce que sera notre territoire dans les prochaines années et d'influer sur le cours des choses afin que la qualité de vie se maintienne pour tous les usagers.

C'est dans cet esprit que nos actions s'intègrent dans des schémas pluriannuels que nous élaborons en travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires publics ou privés.

Pour illustrer cette méthode de travail partenariale en amont, je me permets de vous citer l'un de nos nouveaux et prochains schémas départementaux : celui des personnes âgées

Dans le domaine de l'accueil en établissements, l'évolution démographique nécessite de poursuivre les efforts qui portent aujourd'hui leurs fruits. Mais nous nous posons aujourd'hui une question : les efforts en faveur de l'accueil en établissement doivent-ils être proportionnels à l'évolution démographique ? Le Bas-Rhin va connaître, comme le reste de notre pays, un fort vieillissement de sa population ainsi qu'une forte augmentation du nombre de personnes âgées passant de 71 700 en 2007 à 124 000 en 2030.

L'enjeu est d'adapter qualitativement l'offre d'accueil aux problématiques de la prise en charge de la dépendance plutôt que d'offrir un nombre de place en évolution symétrique avec les effectifs d'une classe d'âge, ce qui reviendrait à créer l'équivalent irréaliste de 76 établissements de 84 lits d'ici 2030.

C'est pourquoi, le maintien à domicile reste la priorité qui correspond d'ailleurs aux attentes de la population. Cela passe nécessairement par des efforts pour accompagner la modernisation des services d'aide à domicile et simplifier les démarches administratives pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (18 000 bénéficiaires de l'APA).

Dans ce cadre là, j'ai l'ambition de faire du Bas-Rhin le département pilote en France pour l'utilisation des nouvelles technologies facilitant la gestion de l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Ce projet est travaillé en lien avec le Pôle de Compétitivité « Innovations thérapeutiques » et au sein d'un réseau d'établissements de santé européens. Il favorisera le maintien à domicile grâce à des innovations « matures » (téléassistance, lit médicalisé intelligent, téléconsultation,

domotique, visiophonie...). Là encore, la conception, la réalisation et l'installation de ces nouveaux dispositifs ouvrira des marchés pour nos entreprises industrielles et artisanales et sera porteur de nouveaux emplois. J'ai d'ores et déjà créé un groupe de travail sur cet ambitieux projet et j'invite tous les industriels liés à ce secteur à nous rejoindre pour que nous passions rapidement dans une phase concrète.

A travers ces trois politiques majeures de notre collectivité : insertion, handicap et personnes âgées, nous entendons faire la preuve que nous pouvons remplir, à budget constant, notre mission de solidarité tout en favorisant parallèlement l'accès à la vie professionnelle et la création de nouveaux emplois.

Le survol des actions menées par le Conseil général du Bas-Rhin auquel je viens de procéder, illustre bien l'évolution de notre collectivité ces dernières années, et les enjeux importants auxquels elle devra faire face dans les années à venir.

Des compétences de plus en plus étendues, situées au cœur des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens, mais aussi qui en font le premier partenaire des collectivités locales. Face à cette évolution, notre collectivité a été amenée à revoir son mode de fonctionnement.

C'est tout le sens de la démarche « Hommes et Territoires », initiée par Philippe RICHERT qui a consisté en une vaste opération de concertation globale avec tous les acteurs de la vie du Département débouchant notamment sur de nouveaux outils : les Maisons du Conseil Général et les Contrat de territoire.

Et pour développer ces nouvelles orientations, j'ai mis en place une nouvelle gouvernance de notre collectivité. Sous mon autorité, 4 vice-présidents pilotent les quatre grands pôles de la collectivité :

- André Klein-Mosser est en charge du pôle d'aide à la personne, qui recouvre les actions sociales.
- Jean-Daniel Zeter est lui en charge de l'épanouissement de la personne qui recouvre les politiques éducatives, culturelles et sportives.
- Alfred Becker préside le pôle d'aménagement du territoire gérant routes, transports et urbanisme.
- René Haag est chargé du développement des territoires, et notamment des actions en faveur de l'économie, de l'enseignement supérieur, des communes, et de la protection de l'environnement.

Avec ces quatre vice-présidents de pôle et Bernard Ingwiller, Président de la Commission d'appel d'offres, nous assurons le suivi de la mise en œuvre des décisions prises par nos collègues et cette nouvelle gouvernance nous confère une efficacité accrue.

Du côté des outils et pour répondre aux attentes du terrain, le Conseil Général a souhaité rapprocher davantage du territoire ses services et ses actions.

Les Maisons du Conseil Général et les Contrats de Territoire y contribuent.

Les Maisons du Conseil Général proposent aux élus des collectivités locales et à la population d'accéder à l'ensemble des services du Département au plus près de leur lieu de vie.

A terme, je souhaite qu'elles deviennent des lieux de rencontre privilégiés entre les conseillers généraux, les élus locaux, leurs concitoyens et les acteurs de l'animation des territoires. Composée d'agents issus de l'ensemble des services du Conseil Général, elles sont appelées à devenir de véritables centres de ressources et d'ingénierie au service des communes, des intercommunalités et des Bas-rhinois.

Le contrat de territoire est l'autre vecteur de ce rapprochement de la politique départementale aux spécificités du territoire.

Nous avons souhaité proposer aux intercommunalités, en complément de nos interventions classiques et des taux modulés qui ont fait leurs preuves, un document de contractualisation qui définit à moyen et long terme une vision cohérente du développement du territoire concerné, en englobant les projets des communes et des intercommunalités, ceux propres au Conseil Général, et les projets partagés. Les objectifs sont de mieux identifier et planifier les besoins, de prioriser et coordonner les projets, et de faire du Département un véritable partenaire des communes et communautés de communes, capable de les accompagner à travers l'expertise de ses services, et non plus comme un simple guichet de financement.

C'est une formule gagnant-gagnant, basée sur la négociation. Une formule qui permet aux territoires d'avoir une programmation claire des investissements sur une période déterminée, et au Département d'avoir une meilleure visibilité sur les crédits à engager.

Deux ans après le lancement de cette démarche, le bilan est tout à fait positif : 7 contrats de territoire ont d'ores et déjà été signés. Et à ce jour la quasi-totalité des territoires bas-rhinois est candidate à un contrat.

Permettez-moi à cet instant d'aborder les projets que le Conseil Général va mettre en œuvre pour accompagner le développement de l'agglomération strasbourgeoise.

Nous sommes d'ores et déjà très impliqués sur le territoire de la CUS dans tous nos domaines de compétence.

Mais notre action n'apparaît pas toujours très clairement et nombre de nos concitoyens urbains ignorent que le Conseil Général est partie prenante dans leur vie quotidienne.

Nous souhaitons aujourd'hui optimiser nos actions dans la perspective d'un partenariat durable et global sur ce territoire et j'ai proposé de travailler dès cette année sur un projet adapté : le **Contrat de Territoire de l'Agglomération Strasbourgeoise**.

Cette proposition a reçu l'accord du Maire de Strasbourg et du Président de la Communauté Urbaine et des discussions devront s'ouvrir avec l'ensemble des communes membres et la CUS elle-même, pour définir les priorités, les mettre en cohérence avec le Contrat de Projets et le Contrat Triennal, afin d'aboutir à un programme pluriannuel d'accompagnement du Conseil Général aux projets de l'agglomération strasbourgeoise dans son ensemble.

Ce contrat implique une vision et une ambition partagée par tous les acteurs d'un même territoire.

Au-delà de cette nouvelle manière d'aborder nos relations avec la CUS, nous avons bien conscience que le développement du Bas-Rhin est indissociablement lié au rayonnement de Strasbourg. Il est donc de notre devoir de nous mobiliser, ensemble, pour que les projets qui visent à

accroître la notoriété ou l'accessibilité de l'agglomération puissent être défendus d'une seule voix.

C'est naturellement le cas pour **l'aéroport** de Strasbourg-Entzheim. Bien que prévue, la baisse du trafic liée à l'arrivée du TGV, n'a pas été compensée par de nouvelles activités. Aujourd'hui, il est inutile de pleurer sur le lait renversé. Il nous faut, tous ensemble, collectivités publiques, CCI mais également opérateurs aériens privés, nous mobiliser pour sauvegarder cet aéroport qu'il est inconcevable de laisser s'étioler dans le contexte du statut européen de Strasbourg !

C'est aussi le cas dans le domaine transfrontalier et de la construction européenne où notre expérience et nos réalisations concrètes dans le cadre du programme Pamina pourront utilement inspirer les travaux de l'Eurodistrict.

Strasbourg est une agglomération reconnue au niveau international pour nombres de ses atouts, qu'ils soient économiques, historiques, scientifiques, universitaires, patrimoniaux ou touristiques.

Mais Strasbourg ne serait pas ce qu'elle est sans le Bas-Rhin, sans l'Alsace. C'est pourquoi, nous entendons donc y jouer notre rôle, pleinement, sereinement avec pragmatisme et détermination.

C'est bien l'esprit de coopération et de symbiose entre tous les acteurs de la vie publique qui doit présider à la mise en œuvre des grands projets pour l'Alsace.

On ne peut que souscrire à l'idée, lancinante depuis plusieurs années, et relancée récemment par le Président de la République, qu'il est nécessaire de repenser l'organisation administrative de notre pays. La multiplicité des niveaux de collectivité, le croisement des financements,

nuisent à la fois à une gestion efficace et économe et à une visibilité réelle de l'action des collectivités, et ce, à leur détriment.

En janvier dernier, le Rapport ATTALI préconisait de faire disparaître en dix ans l'échelon départemental. Cette proposition a immédiatement provoqué une levée de boucliers.

Il semble en effet assez paradoxal de vouloir supprimer les Conseils Généraux alors même que, depuis de nombreuses années, l'Etat juge que le Département est un échelon pertinent de par sa proximité du terrain et n'a eu de cesse de nous déléguer de nouvelles compétences.

Aussi je partage, avec quelques autres élus de notre région, l'idée que nous devons avoir comme ambition de nous appuyer sur les départements pour modifier le fonctionnement institutionnel de l'Alsace en mettant en commun nos moyens et nos politiques.

Des avancées concrètes et positives ont été réalisées en collaboration étroite avec Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional et Charles BUTTNER, Président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Avec ce dernier, nous avons décidé de réunir pour la première fois en commun, le 29 septembre prochain, nos deux assemblées plénières en vue d'approfondir de nouveaux chantiers de coopération. L'objectif est **bien d'apprendre à travailler ensemble, de rapprocher et d'harmoniser nos politiques, voire de définir des stratégies partagées.**

Il s'agit d'un long cheminement et les obstacles seront nombreux. Mais c'est une évolution constructive qui va dans le bon sens. Car elle apportera plus d'efficacité dans nos initiatives, avec le souci de gérer au

mieux nos budgets, mais aussi pour peser aussi davantage sur le plan politique dans les grands débats nationaux. Je considère donc qu'il est nécessaire de faire évoluer nos collectivités et d'étudier ensemble les conditions préalables à la création d'une collectivité unique.

Philippe RICHERT a eu le grand mérite de relancer ce débat il y a quelques années. Le Conseil Economique et Social d'Alsace a pris lui-même en 2007 une position forte en faveur de la création d'un Conseil d'Alsace et d'une simplification institutionnelle qui, je le rappelle, a été plébiscitée à plus de 70% par la population dans le cadre d'un sondage lancé par un grand quotidien régional.

Sachant qu'une telle réforme est institutionnellement possible et que l'Alsace pourrait être, du fait de son unité géographique et de son identité culturelle, un champ d'expérimentation particulièrement significatif, je l'appelle de mes vœux. Même si, bien entendu les caractéristiques spécifiques à chaque département ne devront pas être ignorées mais bien intégrées au débat.

Mesdames et Messieurs,

Il me paraît essentiel, aujourd'hui plus que jamais, de ne pas nous recroqueviller, mais de continuer, dans tous les domaines, à innover, à soutenir nos entreprises et ceux qui investissent, à nous unir pour être plus forts et mieux entendus.

C'est souvent dans les moments difficiles que les options courageuses se prennent. Nous le devons à nos concitoyens.

Je compte sur votre collaboration et vous assure de ma détermination et celle de mes collègues.

Je vous remercie.